

rité ; quoique dans l'Assemblée les Prelats n'ayent pas eu les mêmes vûës, nul d'entr'eux n'a pris le parti de l'erreur, nul ne s'est déclaré contre la verité, ils ont seulement choisi des expedies differens pour terminer l'affaire importante, qui attire aujourd'hui l'attention de toute l'Eglise.

Comme un grand nombre de propositions condamnées dans la Constitution, sont de l'aveu de tout le monde, obscures & ambiguës ; comme le sens que le Pape a condamné, ne se presente pas d'abord à l'esprit, les Prelats ont jugé qu'il falloit en donner des explications : les autres ont crû entendre assez bien la Constitution, pour donner eux-mêmes ces explications ; les autres n'ont pas trouvé que celles qu'on avoit dressé fussent suffisantes, pour prévenir les abus que l'on pourroit faire de la Constitution, ni qu'elles fussent données d'une maniere capable d'instruire les peuples de l'intention que les Evêques ont eu, en acceptant la Constitution ; c'est pour cela que sans contester plus long-tems entre Nous, pour fixer le sens de cent une propositions, & pour ne point Nous exposer à les déterminer d'une maniere qui pourroit être opposée aux intentions de Sa Sainteté, & à celles des Evêques des autres Eglises, Nous avons persisté à représenter ce que Nous avons déclaré dès le commencement.

Que Nous croyions que le parti le plus sage, le plus moderé, le plus respectueux pour le St. Siege, le plus sûr pour la verité ; le plus Canonique, & le plus conforme à la pratique, soit des Evêques particuliers, soit des Conciles, quand ils se sont trouvez en pa-